



Interventions assistées par robot seulement dans des cas d'exception

Susanna Marti Calmell

Organe responsable, Swiss Medical Board

Dans son dernier rapport, le Swiss Medical Board (SMB) compare les procédures chirurgicales traditionnelles avec celles assistées par robot pour la prostatectomie radicale et l'hystérectomie. A cet égard, il n'existe aucune preuve convaincante justifiant la préférence pour une intervention assistée par robot. Cela s'applique à l'hystérectomie simple et radicale et à la prostatectomie radicale, notamment pour les hôpitaux à petite patientèle.

Les cancers de la prostate et de l'utérus sont des pathologies très répandues en Suisse et la cause fréquente de décès liés au cancer. Dans les deux cas, la chirurgie

En juillet 2018, 33 systèmes robotiques au total étaient utilisés dans les hôpitaux suisses.

à ciel ouvert ou une intervention laparoscopique invasive à minima (avec ou sans l'assistance d'un système robotique) sont des options thérapeutiques courantes.

En juillet 2018, 33 systèmes robotiques au total étaient utilisés dans les hôpitaux suisses. Tous étaient des robots DaVinci®, dont le prix d'achat s'élève à environ 1,8 million CHF par système. Le dernier rapport du SMB compare maintenant l'efficacité, la sécurité et le rapport coût-efficacité de l'intervention assistée par robot avec l'intervention chirurgicale classique, à savoir la prostatectomie radicale à ciel ouvert et l'hystérectomie laparoscopique traditionnelle.

Pour évaluer l'efficacité et la sécurité des différentes interventions chirurgicales, le rapport s'appuie sur les résultats d'études cliniques randomisées résumées

De l'avis du SMB, les preuves cliniques disponibles ne sont en faveur ni de l'hystérectomie assistée par robot ni de l'hystérectomie laparoscopique traditionnelle.

dans deux revues Cochrane. Pour l'analyse médico-économique, des études internationales pertinentes ont été complétées par une nouvelle analyse des coûts. Elle a utilisé les estimations provenant de la Suisse ainsi que les données des compagnies d'assurance-maladie suisses. L'évaluation globale repose sur la méthodologie «Evidence to Decision» (EtD) du groupe GRADE pour la prise de décisions basée sur des données probantes.

Les résultats de la prostatectomie radicale assistée par robot ne se différencient que faiblement au niveau des effets souhaités (p. ex. voies urinaires et fonction sexuelle) de la prostatectomie radicale à ciel ouvert, tandis que les différences au niveau d'une diminution de la douleur postopératoire, par exemple, doivent être jugées comme modérées. Dans l'analyse des coûts, les patients ayant subi une prostatectomie radicale assistée par robot ont encouru des coûts plus élevés (environ 4000 CHF). Toutefois, les estimations des coûts fiables pour la prostatectomie radicale assistée

La décision des patients serait probablement différente s'ils recevaient des informations approfondies sur l'intervention chirurgicale.

par robot en soins de routine fournies par les hôpitaux suisses étaient rares, ce qui a limité la validité de l'analyse médico-économique. Les besoins en ressources supplémentaires pour la prostatectomie radicale assistée par robot, par rapport à la prostatectomie radicale à ciel ouvert, ont été considérés modérés. Ils deviendraient encore plus faibles si l'utilisation de ces ressources se limitait à moins de centres et aurait ainsi pour résultat une plus grande patientèle pour chaque système robotique. Les preuves disponibles ne sont pas en faveur de l'utilisation de la prostatectomie radicale assistée par robot dans les hôpitaux à petite patientèle. Les différences au niveau des effets désirés entre l'hystérectomie assistée par robot et l'hystérectomie laparoscopique traditionnelle étaient également négligeables, et les effets indésirables sont similaires pour les deux interventions chirurgicales. De l'avis du SMB, les preuves cliniques disponibles ne sont en faveur ni de l'hystérectomie assistée par robot ni de l'hystérecto-

mie laparoscopique traditionnelle. Dans l'analyse des coûts, les coûts par hystérectomie assistée par robot pour des affections bénignes dépassaient ceux associés à l'intervention laparoscopique traditionnelle d'environ 5500 CHF. Pour les affections malignes, comme le cancer du col de l'utérus ou de l'ovaire, les coûts de l'hystérectomie assistée par robot dépassaient ceux de l'intervention laparoscopique traditionnelle d'environ 4300 CHF. Ces besoins en ressources supplémentaires sont considérés comme modérés. De l'avis du SMB, le rapport coût-efficacité ainsi que l'absence de données fiables qui étayaient la plus-value médicale d'une hystérectomie assistée par robot sont en faveur de l'utilisation de la procédure laparoscopique traditionnelle pour l'hystérectomie simple ou radicale. Le rapport d'évaluation n'incluait pas d'analyse des données probantes publiées concernant les préférences des patients, l'équité en matière de santé ou l'acceptabilité de la technologie assistée par robot par les patients. Le SMB se pose la question de savoir si la pratique actuelle d'information des patients sur les options thérapeutiques disponibles suffit pour permettre le consentement éclairé avant l'intervention. La décision des patients serait probablement différente s'ils recevaient des informations approfondies sur l'intervention chirurgicale.

Les rapports d'appréciation et d'évaluation peuvent être consultés sur le site Internet du Swiss Medical Board à l'adresse <https://www.swissmedicalboard.ch>

Crédit photo

© Oleksandr Kontsevoi | Dreamstime.com (scène fictive)

Renseignements concernant le SMB

Après un mandat de 8 ans, deux pionniers du SMB ont démissionné: Peter Suter, en sa qualité de président du Comité des organisations responsables, et Urs Metzger, en sa qualité de président du Conseil d'experts. Daniel Scheidegger, président ASSM, a été nommé en tant que successeur de Peter Suter. Christoph A. Meier, CMO de l'Hôpital universitaire de Bâle, a pris la succession d'Urs Metzger.

En outre, l'organe responsable a été élargi: les nouveaux membres sont la FMCH, association faitière des sociétés de disciplines médicales chirurgicales et invasives, ainsi que la Commission des Tarifs Médicaux LAA (CTM).

Le Secrétariat du SMB déménage de Zurich à Berne. La nouvelle adresse postale est la suivante: Swiss Medical Board, Haus der Akademien, Laupenstrasse 7, 3001 Berne, Tél. 076 515 02 20.

Correspondance:
Susanna Marti Calmell
Organe responsable,
Swiss Medical Board
Tél. 076 515 02 20
[Info\[at\]swissmedicalboard.ch](mailto:Info[at]swissmedicalboard.ch)